

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

## **Séance du lundi 15 décembre 2025**

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 32 membres.

### **Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Vincent LANGUILLE - Philippe LEANDRI - Éric LE DISSES - Arnaud MERCIER - Véronique MIQUELLY - André MOLINO - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Michel ROUX - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

### **Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Pascal CHAUVIN représenté par Patrick GHIGONETTO - David GALTIER représenté par Marion BAREILLE - Danielle MILON représentée par Roland GIBERTI - Pascal MONTECOT représenté par David YTIER.

### **Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Christian BURLE.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**CHL-003-18885/25/BM**

**■ Approbation de conventions de mise à disposition de locaux à titre gratuit pour les opérateurs du secteur Ouest œuvrant dans le champ de l'insertion au titre de l'exercice 2026**

146166

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Compte tenu de la politique d'actions en matière d'insertion qu'elle met en place en direction de la population, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend établir des relations avec toute personne physique et morale, notamment de statut associatif, dont l'activité est considérée d'intérêt général dans ce domaine.

La Métropole Aix-Marseille-Provence avec plus de 1,8 million d'habitants présente d'importantes fragilités sociales. Le niveau de pauvreté y reste élevé avec près de 20% des ménages métropolitains qui vivent sous le seuil de pauvreté (moins de 800 euros mensuel). Le chômage, le faible niveau de qualification qui limite l'employabilité, la composition des ménages, le coût des logements sont autant de freins à l'inclusion sociale des populations les plus fragiles. L'approbation du contrat de ville 2024-2030 dit « Contrat des possibles » pose le cadre de travail partenarial, les enjeux prioritaires identifiés collectivement, ainsi que les enjeux identifiés par le biais des conventions communales pour chacune des 16 communes.

Pour mettre en œuvre ces politiques, la Direction Politique de la Ville, Insertion par l'Emploi, Innovation Solidaire par le biais de son service Insertion Sociale et Politique de la Ville du secteur Ouest (Martigues, Port-de-Bouc, Istres, Port-Saint-Louis, Marignane) anime une offre de services au travers d'établissements recevant du public (ERP). Ces ERP hébergent différents partenaires du champ de l'insertion, de la formation et de l'emploi dont la mission est d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les publics notamment les plus en difficulté, dans leur parcours global d'insertion sociale et professionnelle.

**Liste des Etablissement Recevant du Public du secteur Ouest :**

- Maison de la formation et de la jeunesse (MDFJ) de Martigues.
- Le Pôle Intercommunal pour l'Emploi à Fos-sur-Mer (PIPE FOS).
- Le Pôle Intercommunal pour l'Emploi à Port-Saint-Louis du Rhône (PIPE PSL).
- Le Pôle Intercommunal pour l'Emploi à Istres (PIPE ISTRES).
- Le Pôle Intercommunal pour l'Emploi à Miramas hébergé dans la maison des services de Miramas sur le plateau Métropolitain.

Opérateurs sollicitant la mise à disposition de locaux, de façon quotidienne ou sous forme de permanences, au titre de l'année 2026, détaillée ci-dessous

| OPERATEURS  |  |          | ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC  |          |          |             |              |
|---|--|----------|-----------------------------------|----------|----------|-------------|--------------|
| NOM   | OBJET  | N°MGDIS  | MDFJ<br>Martigues                 | PIPE FOS | PIPE PSL | PIPE ISTRES | PIPE MIRAMAS |
| Association<br>Les Chantiers<br>du Pays de<br>Martigues | Structure<br>porteuse de<br>projets<br>d'insertion | 00013272 | Locaux<br>permanents<br>à l'année |          |          |             |              |

|   |  |          |   |  |  |   |  |
|---|--|----------|---|--|--|---|--|
| Association pour le Développement Local APDL                            | Contribue à l'insertion socio-professionnelle des publics allocataires du RSA  | 00013221 | Locaux permanents à l'année                                   |  |  |   |  |
| Association pour l'Insertion et l'Emploi APIE                           | Approche globale des parcours des jeunes publics en insertion  | 00013148 | Locaux permanents à l'année                                   |  |  |   |  |
| APPART UN BAIL POUR TOUS  | Accueillir, informer, orienter et accompagner de manière personnalisée les publics de 16 à 30 ans dans leurs démarches relatives au logement | 00013203 | Locaux permanents à l'année                                   |  |  |   |  |
| Centre d'Information et de recrutement des forces Armées Marine CIRFA   | Unité de recrutement de la Marine Nationale pour informer sur l'ensemble des carrières offertes par la Marine                                | 00013567 | Un bureau pour des permanences un mercredi tous les deux mois |  |  | Un bureau pour des permanences un mercredi tous les deux mois |  |
| Centre d'Information et de recrutement des forces Armées de l'air CIRFA | Unité de recrutement de l'armée de l'Air pour informer sur l'ensemble des carrières offertes par l'armée de l'Air                            | 00013448 | Un bureau pour des permanences un mercredi par mois           |  |  |   |  |
| Espace Formation  | Accompagner des bénéficiaires du revenu de solidarité active en démarche d'insertion   | 00013270 | Locaux permanents à l'année                                   |  |  |   |  |

|  |   |                      |  |  |  |   |   |
|--|---|----------------------|--|--|--|---|---|
| WIMOOV   | Promouvoir et initier au développement de nouvelles pratiques de mobilité   | 00013404<br>00013305 | Un bureau pour des permanences trois jours par semaine |  |  | Un bureau pour des permanences le lundi + une salle de réunion une fois par mois                |   |
| Association IE13                                 | Animation de plusieurs chantiers d'insertion pour soutenir le développement territorial                               | 00013212             | Un bureau pour des permanences 1 jour par semaine      |  |  |   |   |
| Association Act'emploi                           | Permanences et rendez-vous dans le cadre de la promotion des clauses sociales   | 00013313             | Un bureau pour des permanences 2 jours par semaine     |  |  |   |   |
| Association Equipe Saint Vincent                 | Animation d'ateliers collectifs à destination des femmes bénéficiaires du RSA   | 00013351             | Une salle une fois par semaine le mardi matin          |  |  |   |   |
| Association pour l'emploi en Agriculture APEA 13 | Assurer un lien de proximité avec des personnes qui sont susceptibles d'être intéressées par un emploi en agriculture | 00013388             |  |  |  |   | Un bureau pour des permanences les jeudis matin |
| Association Sud Conseil                          | Permettre à des demandeurs d'emploi de créer ou de retrouver une activité professionnelle                             | 00013323             |  |  |  | Un bureau pour des permanences les jeudis et vendredis + salle de réunion ½ journée par semaine |   |

|  |  |          |   |  |  |  |
|--|--|----------|---|--|--|--|
| Association Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du territoire Ouest Provence (CLLAJ) | Mise en œuvre d'actions en direction de tous les jeunes de 18 à 30 ans révolus, le développement de réponses adaptées en prenant en compte particulièrement les publics les plus en difficultés et la promotion de la question du logement | 00013283 | Un bureau pour des permanences les jeudis matin | Un bureau pour des permanences les mercredis après-midi        |  | Un bureau pour des permanences les mercredis matin             |
| Centre social la Farandole   | Pilotage de l'action « La plateforme d'accès à la langue française » : Expertise dans l'accompagnement des parcours linguistiques et l'insertion des publics allophones ou en situation d'illettrisme                                      | 00013401 |   |  | Ponctuellement selon les besoins exprimés                                | Ponctuellement selon les besoins exprimés                      |
| Association pour le droit à l'initiative Economique (ADIE)   | Promouvoir directement ou indirectement le droit à l'initiative économique des catégories de population les plus défavorisées  | 00013430 |   | Un bureau pour des permanences les mercredis une fois par mois | Un bureau pour des permanences les lundis journée et un espace d'accueil | Un bureau pour des permanences les mercredis une fois par mois |

|  |  |          |  |   |   |  |  |
|--|--|----------|--|---|---|--|--|
| Maison de l'Emploi Ouest Provence                    | La Maison de l'Emploi Ouest Provence contribue au développement local de l'emploi et à l'anticipation des mutations économiques                          | 00013511 |  | Locaux permanents à l'année : 1 bureau, 1 espace ressources | Locaux permanents à l'année : 1 bureau, 1 espace ressources | Locaux permanents à l'année : 8 bureaux, 1 espace ressources, 1 espace détente, 1 local à archives | 1 espace ressources 1 bureau             |
| ISIS (Insertion Solidarités et Innovations Sociales) | ISIS assure l'accompagnement et le suivi des publics en difficulté en proposant une étape de mise en situation de travail dans le processus d'insertion. | 00013459 |  |   |   |  | Locaux permanents à l'année : 3 bureaux  |
| Mission Locale Ouest Provence                        | La Mission Locale Ouest Provence repère, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion vers l'emploi          | 00013391 |  | Locaux permanents à l'année : 6 bureaux                     | Locaux permanents à l'année : 4 bureaux                     | Locaux permanents à l'année : 15 bureaux   | Locaux permanents à l'année : 10 bureaux |

|                                       |  |          |   |   |   |  |
|---------------------------------------|--|----------|---|---|---|--|
| Association Réussir Provence          | L'association Réussir Provence assure l'animation du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E) Istres-Ouest Provence, l'objectif étant de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes en favorisant leur accès à un emploi durable. | 00013168 | Locaux permanents à l'année : 4 bureaux | Locaux permanents à l'année : 3 bureaux | Locaux permanents à l'année : 15 bureaux et 1 open space ; 1 place de parking         | Locaux permanents à l'année : 6 bureaux, 1 salle de réunion  |
| Association Initiative Ouest Provence | L'association a pour mission d'accompagner tous les porteurs de projets de création, reprise ou développement d'entreprise   | 00013924 |   |   | Une salle est mise à disposition en fonction du calendrier transmis par le partenaire | Un bureau pour des permanences les mardis et vendredis matin |

Par ailleurs, les associations ISIS et ADAMAL bénéficient de mise à disposition, à titre gratuit, de locaux sis :

-ISIS N°MGDIS 00013459 : Boulevard Déthez à Istres (3 Bureaux à l'année)

-ADAMAL N°MGDIS 00013187 : au sein des locaux de Ouest Provence Habitat - Trigance 4 - 13, allée de la Passe Pierre à Istres.

Après instruction, il est proposé d'approuver les mises à disposition à titre gratuit de locaux pour l'exercice 2026.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le décret n°2001-495 du 06 juin 2001 puis par application de l'article de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 est relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° CHL-003-16078/24/CM du Conseil de la Métropole du 18 avril 2024 portant sur l'approbation du nouveau contrat de ville 2024-2030 ;
- La délibération n° CHL-028-16326/24/BM du Bureau de la Métropole du 27 juin 2024 portant sur l'approbation d'une convention de partenariat avec France Travail.

**Ouï le rapport ci-dessus**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que des opérateurs ont sollicité la mise à disposition de locaux, au titre de l'année 2026 ;
- Que, dans le cadre de ses compétences, la Métropole entend mettre en place un partenariat avec les opérateurs dont la mission est de garantir une offre de services à destination des publics les plus en difficultés.

**Délibère**

**Article 1 :**

Sont approuvées les mises à disposition à titre gratuit de locaux aux partenaires précités.

**Article 2 :**

Sont approuvées les conventions ci-annexées de mises à disposition à titre gratuit de locaux pour l'exercice 2026.

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer ces conventions.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué,  
Développement économique,  
Plan de relance pour les entreprises,  
Artisanat et Commerce

Gerard GAZAY